



# RAPPORT ANNUEL DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE 2006



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

### Direction du développement et de la coopération (DDC)

La DDC est l'agence suisse chargée de la coopération internationale. Elle est rattachée au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). La DDC réalise ses propres programmes, soutient ceux d'organisations multilatérales et participe au financement d'activités menées par des œuvres d'entraide suisses et internationales. Ses principaux domaines d'intervention sont les suivants:

- la coopération bilatérale et multilatérale au développement,
- l'aide humanitaire, avec notamment le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA),
- la coopération avec l'Europe de l'Est.

La DDC assure en outre la coordination générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire avec d'autres offices fédéraux compétents pour ces questions.

Elle emploie environ 1540 personnes – y compris les collaborateurs locaux – qui travaillent en Suisse et à l'étranger. En 2007, son budget s'élève à 1,339 milliard de francs. Le directeur de la DDC est l'ambassadeur Walter Fust.

## Secrétariat d'État à l'économie (SECO)

Le domaine Coopération et développement économiques du SECO met en œuvre les mesures de politique économique et commerciale en faveur des pays en développement et en transition. Son but est d'améliorer les conditions de vie de la population et de réduire les disparités entre les pays. Le SECO favorise l'intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale, soutient une croissance économique durable fondée sur l'économie de marché et contribue à une mobilisation accrue des ressources privées. Il est responsable des relations de la Suisse avec le Groupe de la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Le SECO fait partie du Département fédéral de l'économie. Il est dirigé par le secrétaire d'État Jean-Daniel Gerber. Le domaine Coopération et développement économiques compte 56 postes et dispose d'un budget de 217,3 millions de francs pour 2007. Depuis août 2006, son chef est l'ambassadeur Jörg Al. Reding, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux.



5 ACTIVITÉS EN 2006 **Coopération multilatérale** 

6 **ACTIVITÉS EN 2006** Coopération bilatérale au développement

8 **ACTIVITÉS EN 2006** Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI

9 **ACTIVITÉS EN 2006** Coopération économique

10 **ACTIVITÉS EN 2006** Aide humanitaire

12 STATISTIQUES 2006

23 CONFÉRENCES ANNUELLES





Walter Fust

Jean-Daniel Gerber

#### Éditorial

L'impact de la coopération suscite un intérêt croissant dans l'opinion publique suisse. En 2006, il a fait l'objet d'intenses discussions qui se sont cristallisées sur l'aide à l'Afrique. D'aucuns doutent de son utilité, au vu de la pauvreté persistante du continent. Ces interrogations montrent que la coopération doit apporter des preuves tangibles de sa contribution à l'amélioration des conditions de vie dans les pays partenaires.

La DDC et le SECO ont le souci permanent d'augmenter l'efficacité de leurs interventions. Dans cet esprit, ils ont entrepris de concentrer les ressources disponibles sur un nombre réduit de pays et de thèmes. L'objectif est d'atteindre un impact maximal avec des budgets soumis aux plans d'économies de la Confédération.

La solidarité de la Suisse avec les pays de l'Est se trouvait, en 2006, à la croisée des chemins. Son avenir a été tracé par le corps électoral, qui a accepté la loi fédérale sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est: tout en poursuivant l'aide à la transition, la Suisse participera à la réduction des disparités au sein de l'Union européenne (UE) élargie. Durant la campagne référendaire, la DDC et le SECO ont eu l'occasion de présenter en détail les efforts déployés jusqu'ici pour encourager l'instauration de la démocratie et de l'économie de marché.

La politique de développement sera à nouveau au centre du débat politique en 2007. Plusieurs créditscadres doivent être approuvés pour assurer la poursuite des activités pendant les prochaines années. Le Parlement examinera les crédits concernant la contribution à l'élargissement de l'UE, l'aide à la transition et l'aide humanitaire. Le Conseil fédéral lui transmettra ses messages sur la continuation de la coopération avec les pays du Sud et de la coopération économique au développement.

Walter Fust, ambassadeur. directeur de la DDC Jean-Daniel Gerber, secrétaire d'État. directeur du SECO

han person



# La coopération internationale de la Suisse

Depuis 2004, la Suisse consacre en moyenne 0,4% de son revenu national brut à la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement et en transition. Sur mandat de la Confédération, deux offices fédéraux coordonnent la coopération internationale au développement: la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

Toutes les activités de la coopération au développement visent à améliorer les conditions d'existence des personnes les plus défavorisées de la planète. La DDC mise avant tout sur la résolution des conflits, le développement social, la bonne gouvernance, la promotion de l'emploi et la préservation des ressources naturelles. Pour ce faire, elle cherche toujours à renforcer l'initiative personnelle dans les pays partenaires. La DDC et le SECO soutiennent les pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI) dans leur transition vers la démocratie et l'économie de marché. Cette aide se traduit par un transfert de savoir-faire et des appuis financiers. Une autre tâche incombe à la DDC: l'aide humanitaire de la Confédération. Par le biais du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), la DDC fournit une assistance directe aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits armés.

Pour sa part, le SECO formule et met en œuvre les mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale. Il vise notamment la promotion d'une croissance économique durable, fondée sur l'économie de marché, et l'intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale. Le SECO s'engage dans quatre domaines: le soutien macroéconomique, le financement d'infrastructures, la promotion du commerce et le développement du secteur privé. Il se concentre sur 22 pays ou régions prioritaires.

Tandis que l'aide humanitaire est fournie partout où il y a urgence, la coopération bilatérale au développement de la DDC est active dans 17 pays ou régions prioritaires et réalise huit programmes spéciaux. En Europe de l'Est, le travail se concentre sur neuf pays et régions prioritaires ainsi que trois programmes spéciaux. Sur le plan multilatéral, la DDC collabore avec des institutions de l'ONU, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

La DDC organise ses activités sur place à travers cinquante représentations, dont une partie sont partagées avec le SECO. En 2006, elle a été engagée dans un millier de projets. Au total, 550 personnes travaillent en Suisse et à l'étranger pour la DDC, auxquelles s'ajoutent quelque 990 employés locaux. Le Corps suisse d'aide humanitaire peut compter sur 700 personnes prêtes à intervenir. En 2006, ce pool a permis d'effectuer 329 missions à l'étranger.

Au SECO, le domaine Coopération et développement économiques compte 56 collaborateurs. En 2006, il a été engagé dans plus de 220 projets. Une étroite collaboration entre la DDC et le SECO garantit l'efficacité, la synergie et l'impact des efforts de la Confédération au titre de la coopération au développement.

#### Exemple: davantage de moyens pour éradiquer la pauvreté

Lors des négociations sur la septième reconstitution des ressources du Fonds international de développement agricole (FIDA), les donateurs ont fixé leur objectif à 720 millions de dollars. Ce montant, qui couvre la période 2007–2009, représente une augmentation moyenne de 30% par rapport à la sixième reconstitution. La Suisse a annoncé une contribution inchangée de 21 millions de francs. Exprimée en dollars, celle-ci représente une hausse de 20%. Le FIDA est la principale organisation internationale qui se consacre à l'agriculture dans les pays en développement. Ses programmes, financés par des dons et des prêts à faible taux, visent à éradiquer la pauvreté et la faim dans les zones rurales.

En 2006, l'aide publique au développement (APD) de la Suisse a atteint 2,1 milliards de francs, soit 0,39 % du revenu national brut, ce qui représente une baisse de 7 % en termes réels par rapport à 2005. Cette diminution est exclusivement due au montant inférieur consacré en 2006 aux opérations de remises de dette.

Dans le but d'utiliser avec une efficience maximale les ressources dont elle dispose, la DDC a passé en revue et réaménagé en 2006 l'ensemble de son portefeuille d'activités. Elle a également actualisé sa Stratégie 2010, afin de l'adapter à l'évolution du contexte international en matière de coopération.

Le 31 mai 2006, le Conseil fédéral a défini les futures priorités de la coopération suisse au développement. Celle-ci s'articulera autour de trois axes principaux: atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et réduire la pauvreté; renforcer la sécurité humaine; contribuer à une mondialisation encourageant le développement. D'autre part, l'aide bilatérale se focalisera sur un nombre limité de pays et de thèmes.

## Coopération multilatérale

Les défis du développement sont de plus en plus complexes et interdépendants. La pauvreté, le sida, les migrations ou les atteintes à l'environnement exigent une intervention coordonnée de la communauté internationale. Nombre de thèmes ne peuvent être abordés qu'à travers les institutions multilatérales. La Suisse reste donc très attachée à ces dernières et leur consacre un quart de son APD. Elle s'engage activement dans les fonds et programmes de l'ONU, les institutions financières internationales – comme les banques multilatérales de développement –, les fonds globaux et les réseaux internationaux.

#### Des droits humains au sida

La Suisse appuie le processus de réformes que l'ONU a engagé pour augmenter l'efficacité de ses institutions. Elle a accueilli avec intérêt les recommandations formulées en novembre par un groupe d'experts qui a examiné la cohérence du système onusien dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement. Reprenant une proposition formulée initialement par la Suisse, l'ONU a créé en mars 2006 le Conseil des droits de l'homme, basé à Genève. Le statut institutionnel de ce nouvel organe place les droits humains sur le même rang que le développement et la sécurité. Dans ce domaine, la DDC s'est dotée en 2006 d'une nouvelle politique visant à appliquer systématiquement l'approche du développement fondée sur les droits humains, telle qu'elle a été définie par des agences onusiennes.

La Suisse aussi a participé aux travaux de l'ONU sur les grands dossiers du développement. Lors du Dialogue de haut niveau sur les migrations, en septembre, elle a plaidé pour que l'on réfléchisse aux moyens de mettre à profit les aspects positifs de la migration et d'en limiter les effets négatifs. Du 31 mai au 2 juin, les États membres de l'ONU ont examiné les progrès accomplis dans la lutte contre le sida. Ils se sont engagés à intensifier leurs efforts et à renforcer les dispositifs financiers existants, en particulier le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. En 2006, la Suisse a alloué à ce fonds 6 millions de francs, soit un million de plus que l'année précédente. Une motion parlementaire, votée au printemps, demande de porter cette contribution à 25 millions par an.

#### L'injustice écologique

La dégradation de l'environnement constitue un autre défi pour le développement. Les populations pauvres sont les premières à en souffrir, car elles sont fortement tributaires des ressources naturelles pour leur subsistance. La Suisse a organisé plusieurs manifestations pour marquer l'Année internationale des déserts et de la désertification. Elle a pris une part active aux divers forums internationaux qui ont examiné les interactions entre la pauvreté et les atteintes à l'environnement. Au sein des banques multilatérales de développement, elle a contribué à la mise au point d'initiatives spécifiques concernant le réchauffement climatique et l'énergie propre. Celles-ci avaient été lancées lors du sommet du G8 en 2005.

Réunis en avril à Paris, les ministres du développement et de l'environnement des pays de l'OCDE ont promis d'œuvrer pour que l'adaptation aux changements climatiques soit mieux prise en





compte dans l'aide au développement. En mai, la Commission du développement durable de l'ONU a tenu une session sur le climat, l'énergie durable, la pollution atmosphérique et le développement industriel. Le 4<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau s'est tenu en mars à Mexico. La Suisse y a souligné le rôle de plus en plus important des autorités locales dans l'approvisionnement en eau et la gestion intégrée des ressources.

#### **Dette et gouvernance**

L'initiative pour l'allégement de la dette multilatérale (IADM) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006. Les bailleurs de fonds, dont la Suisse, ont promis de verser des contributions additionnelles à l'Association internationale pour le développement et au Fonds africain de développement, afin de compenser l'annulation des dettes. L'IADM prévoit également des mesures destinées à éviter un nouveau surendettement. À cet égard, la Suisse a proposé de renforcer les systèmes visant à contrôler la qualité des dépenses publiques.

La bonne gouvernance et la lutte contre la corruption sont essentielles pour assurer un développement durable. C'est ce qu'a rappelé la Suisse en septembre à Singapour devant le Comité de développement des institutions de Bretton Woods. Commentant la stratégie anticorruption de la Banque mondiale, elle a souligné qu'il est nécessaire d'aider les pays pauvres à améliorer leur système de gouvernance. La coopération suisse combat également la corruption par le biais de ses propres programmes de développement. En 2006, la DDC s'est dotée d'une nouvelle stratégie en la matière.

#### Cycle de Doha dans l'impasse

En juillet 2006, les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont suspendu pour une durée indéterminée les négociations du «Cycle de Doha pour le développement». Entamées cinq ans plus tôt, celles-ci avaient pour objectif principal de promouvoir des règles commerciales multilatérales favorables au développement. Elles ont buté sur des obstacles liés à l'agriculture. Les pays riches n'ont pas réussi à s'entendre sur la réduction de leurs subventions agricoles ni sur l'ouverture sans contrepartie de leurs marchés aux biens et services en provenance du Sud. La Suisse a déploré l'échec des pourparlers. Elle a néanmoins poursuivi ses efforts pour renforcer la cohérence entre le développement et le commerce.

# Coopération bilatérale au développement

En 2006, la DDC a focalisé son aide bilatérale sur 17 pays ou régions prioritaires et huit programmes spéciaux. Dans le souci d'utiliser de manière optimale les ressources disponibles, elle a décidé de concentrer encore davantage son portefeuille d'activités. D'ici 2010, le nombre de pays prioritaires sera ramené à 14. La Suisse se retirera de l'Équateur et réduira son engagement au Bhoutan. Sa coopération avec l'Inde se poursuivra sous la forme d'un «programme de partenariat», doté d'une enveloppe budgétaire plus réduite. Du point de vue thématique, les activités se limiteront à dix domaines prioritaires. Les questions de genre et de gouvernance seront traitées de manière transversale.

Les bailleurs de fonds, dont la DDC, ont commencé de mettre en œuvre la Déclaration de Paris, adoptée en 2005, qui les engage à mieux harmoniser leurs procédures et à s'aligner sur les priorités des pays bénéficiaires. Dix bureaux de coopération ont participé en 2006 à une première enquête internationale sur le terrain. Au niveau interne, la DDC a réfléchi aux implications concrètes de cet accord international pour ses programmes.

#### Afrique subsaharienne

La pauvreté persistante de l'Afrique a suscité en Suisse de nombreuses questions relatives à l'utilité de la coopération au développement. La DDC a expliqué son action et démontré l'impact de l'aide au développement. En collaboration avec le SECO, elle a dressé un bilan de la coopération suisse sur ce continent.

En Afrique occidentale, le soutien aux processus de décentralisation vise à promouvoir l'émergence d'un État local proche du citoyen. Un programme de recherche-action, lancé en 2006, devrait déboucher sur des appuis à la réforme du service public. Parallèlement, la DDC a ébauché une approche régionale. Elle prévoit d'aider les organisations socioprofessionnelles de base à faire entendre leur voix auprès des institutions interétatiques.

Au Mozambique, la Suisse est très engagée dans les mécanismes d'harmonisation, qui impliquent 18 donateurs. En 2006, elle a décidé de concentrer son programme sur la gouvernance locale, le développement économique et la santé. Maintenant que la situation s'est apaisée dans les Grands Lacs, le programme spécial pour le Rwanda pourra prendre une envergure régionale. Des activités ont démarré en 2006 au Burundi. L'approche régionale a été consolidée en Afrique australe. Après avoir donné de bons résultats en Afrique du Sud, un projet sera reproduit dans quatre autres pays. Il vise à transmettre aux écoles rurales les informations et les outils nécessaires pour faire face aux problèmes posés par le sida. La pandémie reste l'une des principales menaces pour la durabilité des efforts de développement dans cette région.

#### Moyen-Orient et Afrique du Nord

Tout en bouclant des projets ponctuels en Algérie et au Maroc, la DDC a commencé en 2006 d'élaborer un programme de partenariat en faveur du Maghreb. Les activités seront axées sur la gouvernance et l'environnement. Ces thèmes guideront également le programme spécial qui se met en place au Mashreq (Jordanie, Syrie, Liban). La Suisse a décidé d'adhérer au Forum for the Future, une plate-forme internationale lancée par le G8 pour encourager le dialogue entre les pays arabes et l'Occident. Sa contribution sera financée par la DDC et la division politique IV du DFAE.

#### **Amérique latine**

Lors des nombreux scrutins populaires qui se sont succédé en Amérique latine depuis fin 2005, les électeurs ont exprimé leur désir de changement et leur mécontentement à l'égard des politiques de développement. De nouvelles exigences sont ainsi posées à la coopération. La Suisse en tiendra compte dans ses stratégies pour l'Amérique centrale, la Bolivie et le Pérou. Dans tous ses pays prioritaires, la DDC a étendu aux zones rurales des projets de formation professionnelle. Jusqu'ici, elle n'avait réalisé ce type d'activités qu'en milieu urbain ou semi-urbain. Au Nicaragua, la Suisse et d'autres donateurs soutiennent depuis 2006 un programme national de développement rural, qui vise notamment à promouvoir les exportations et à renforcer la sécurité alimentaire. La DDC a assumé en 2006 la coordination des bailleurs de fonds.

#### **Asie**

En Asie de l'Est, les programmes se concentreront sur deux secteurs prioritaires: la gouvernance et la gestion des ressources naturelles. La Suisse a ouvert un bureau de liaison au Laos, où elle compte intensifier ses activités. Au Népal, elle a accompagné les pourparlers qui ont abouti à la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et le parti communiste maoïste. Le système des guichets uniques «One Stop Shops», qui connaît un grand succès au Viêt-nam, sera reproduit en Mongolie et au Bhoutan. Deux thèmes prioritaires ont également été retenus pour l'Asie du Sud: la gouvernance et l'amélioration des conditions de vie. Dans cette région, les discriminations sexuelles et sociales restent l'un des problèmes les plus épineux. La DDC veillera donc à ce que ses projets appliquent systématiquement l'approche du développement basée sur les droits de l'homme.



#### Exemple: contribution à la sécurité alimentaire du Laos

Le 10 novembre 2006, le gouvernement laotien a remis à la DDC le «Prix de l'amitié», en reconnaissance de son importante contribution au développement du pays, notamment dans le domaine agricole. La DDC soutient depuis 1990 un programme national de recherche et de formation, réalisé en collaboration avec l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI). Les chercheurs ont mis au point des variétés de riz plus productives et plus résistantes. De leur côté, les paysans ont appris de nouvelles techniques culturales. Grâce à ce savoir-faire et aux semences améliorées, ils ont pu accroître sensiblement leur rendement à l'hectare. En seize ans, le Laos a augmenté de 70 % sa production de riz.



# Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI

Depuis la fin de la guerre froide, la Suisse soutient les réformes structurelles dans les pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI). Ayant achevé leur transition vers la démocratie et l'économie de marché, huit d'entre eux ont adhéré à l'Union européenne (UE) en 2004. Le Conseil fédéral a alors décidé – sous réserve d'approbation par le Parlement – de participer à la réduction des disparités économiques et sociales au sein de l'UE élargie. Ce projet a suscité un vaste débat au sein de l'opinion publique en 2006.

En mars, le Parlement a approuvé la nouvelle loi fédérale sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est (LF Est). Ce texte sert de base légale aux deux instruments de la solidarité suisse avec la partie orientale du continent: elle permet de prolonger pour dix ans l'aide classique à la transition, fondée sur un arrêté fédéral de durée limitée; et elle autorise la contribution à l'élargissement de l'UE. Combattue par référendum, la LF Est a été acceptée par le souverain le 26 novembre 2006. Sur cette base, le Conseil fédéral a adressé en décembre deux messages au Parlement. Il lui propose d'ouvrir deux crédits-cadres, l'un de 650 millions sur quatre ans pour l'aide à la transition et l'autre d'un milliard de francs sur cinq ans pour la coopération avec les nouveaux États membres de l'UE.

Dans un Mémorandum d'entente, la Suisse et l'UE ont fixé en février 2006 les modalités de la contribution à l'élargissement. La Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque absorberont environ 80% des ressources. À l'instar de la coopération traditionnelle, les nouveaux programmes seront mis en œuvre par la DDC et le SECO.

#### Transition inachevée

Plusieurs pays d'Europe de l'Est sont encore loin d'avoir achevé leur processus de réformes. Actuellement, la Suisse concentre son aide à la transition sur les Balkans occidentaux et certains États de la CEI, en particulier en Asie centrale et dans le Caucase du Sud. En 2006, la DDC et le SECO ont commencé à se désengager de la Roumanie et de la Bulgarie, qui ont rejoint l'UE début 2007. Les projets seront progressivement transférés à des partenaires locaux.

Les deux offices ont réaménagé leur stratégie de coopération en Asie centrale; ils affineront la concentration sur un nombre limité de thèmes. Au Kirghizistan, la DDC a décidé avec d'autres donateurs d'allouer une aide budgétaire au secteur de la santé. En Ukraine, son programme a été élargi au domaine de l'exécution des peines, l'objectif étant d'améliorer les conditions de détention. Dans le Caucase du Sud, plusieurs projets visent à augmenter les revenus des populations rurales, en encourageant leur insertion dans les mécanismes du marché.

#### Les Balkans en mutation

Un programme suisse d'aide au retour s'est achevé comme prévu en 2006. Financé par l'Office fédéral des migrations, il a permis la réintégration de personnes vulnérables originaires des Balkans. Dans ce cadre, la DDC a fourni une importante aide structurelle aux communes qui ont accueilli les réfugiés rapatriés.

Le futur statut du Kosovo a fait l'objet de négociations difficiles. Dans cette province administrée par l'ONU, plusieurs programmes contribuent à améliorer la gouvernance locale. La

#### Exemple: promotion de la santé dans les villages kirghizes

Depuis l'indépendance du Kirghizistan, la dégradation des infrastructures et des services médicaux a entraîné une recrudescence de maladies telles que l'anémie, la tuberculose ou la brucellose. Avec l'appui de la DDC, les populations rurales de deux provinces ont pris en main la promotion de leur santé. Des comités villageois mènent des campagnes de prévention concernant les affections les plus courantes. Après avoir acquis les connaissances nécessaires, des bénévoles vont de maison en maison pour sensibiliser les habitants à une meilleure hygiène de vie. Récemment, les agences de coopération américaine et suédoise se sont jointes à la Suisse afin d'étendre ce modèle à l'ensemble du pays.

DDC a renouvelé son appui à l'Office kosovar de la propriété immobilière. Créée par l'ONU en 2001, cette instance s'occupe également depuis 2006 de résoudre les litiges immobiliers et agricoles qui résultent de la guerre. Un projet du SECO vise à réduire le manque d'eau potable de deux villes situées dans le sud-est du Kosovo. Des travaux ont été entamés en 2006 pour raccorder au réseau de nouvelles sources, localisées par des études géologiques. En Serbie, la DDC s'emploie à renforcer les structures communales. Elle a ainsi contribué à l'élaboration d'un document sur la participation des citoyens aux décisions des municipalités.

#### Dix ans de coopération

Diverses manifestations ont marqué le dixième anniversaire de la coopération suisse avec la

Bosnie et Herzégovine. Dans ce cadre, des experts ont participé à une table ronde sur les réformes économiques et le développement social. La Suisse accompagne le processus de rapprochement de la Bosnie avec les structures européennes. Elle a créé en 2006 une plateforme qui favorise la participation de la société civile au débat sur la réforme constitutionnelle. La DDC a également lancé un programme destiné à renforcer les capacités des communes dans la gestion de l'eau, un secteur récemment décentralisé. En complément, le SECO s'emploie à réhabiliter les infrastructures d'approvisionnement en eau dans la commune de Prijedor. Il finance par ailleurs une formation sur les principes du gouvernement d'entreprise, à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME) et des banques.

### Coopération économique

Les mesures de coopération économique et commerciale au développement sont mises en œuvre par le domaine Coopération et développement économiques du SECO. Elles visent à promouvoir une croissance durable et à favoriser l'intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale. Pour atteindre ses objectifs, le SECO dispose de quatre instruments: la promotion du commerce, celle des investissements, l'amélioration des conditions-cadres de l'économie et le financement des infrastructures de base. La bonne gouvernance et la mobilisation de fonds privés constituent deux principes importants de sa coopération.

En 2006, le SECO a réduit de 26 à 22 le nombre de ses pays prioritaires. La Russie, la Chine et l'Inde ont été rayées de la liste, vu leur développement soutenu et l'influence limitée que peut avoir un petit donateur dans des pays de cette taille. Le SECO se retirera également de l'Ouzbékistan, où de graves problèmes de gouvernance ne permettent plus de garantir une bonne utilisation des ressources. Les projets dans ces pays seront graduellement clôturés.

#### Prorogation des préférences

En Suisse, l'année 2006 a été marquée par le renouvellement de la base légale concernant l'octroi de préférences tarifaires aux pays en développement. Le Système généralisé de préférences reposait sur un arrêté fédéral valable jusqu'en février 2007. Dans un message au Parlement, le Conseil fédéral a proposé de maintenir cet instrument essentiel de la coopération au développement et de transformer l'arrêté en une loi de durée illimitée. Il a été suivi par les Chambres fédérales qui ont adopté en octobre 2006 la loi fédérale sur les préférences tarifaires. Ce texte permettra également à la Suisse de concrétiser les engagements pris dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce: lors de la conférence ministérielle de Hong Kong, en 2005, les pays riches avaient accepté de garantir aux pays les moins avancés un accès à leurs marchés en franchise de droits et sans contingent, cela pour 97 % des lignes tarifaires.

#### Des capitaux pour les PME

Nombre de PME dans les pays en développement et en transition n'ont pas accès aux marchés des capitaux. Le SECO investit dans des fonds de capital-risque qui leur proposent des financements à long terme. Le Fonds d'investissement suisse pour les marchés émergents (Sifem) est chargé de gérer son portefeuille et d'identifier de nouvelles possibilités d'investissement. En 2006, sept nouvelles prises de participation ont été approuvées, pour un montant total de 62 mil-





lions de francs. Outre une contribution à un fonds de dette actif dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, deux opérations ont eu lieu dans les Balkans, deux en Afrique, une en Amérique centrale et une en Asie. Le Sifem a réalisé plusieurs de ces investissements en partenariat avec des banques locales, mobilisant ainsi des fonds privés pour l'octroi de capital aux PME. Ces sept projets portent son portefeuille à près de 300 millions de francs, investis dans une trentaine d'intermédiaires financiers.

#### Examen de l'aide budgétaire

Pour soutenir les stratégies nationales de développement dans ses pays partenaires, le SECO recourt notamment à l'aide budgétaire générale, un instrument relativement nouveau. En 2006, cinq pays en ont bénéficié: Nicaragua, Burkina Faso, Tanzanie, Mozambique et Ghana. Dans trois d'entre eux, la Suisse a assumé la présidence des groupes de bailleurs. À l'initiative du Comité d'aide au développement de l'OCDE, des experts indépendants ont évalué l'aide budgétaire, en se basant sur les

expériences réalisées dans sept pays. La Suisse a participé à cette étude, la première du genre, qui a livré des conclusions globalement positives. En complétant l'aide classique par un appui budgétaire, la coopération peut augmenter l'efficacité de ses programmes. En juin, le SECO a organisé à Berne un symposium international sur les potentialités et les risques de cet instrument.

#### Eau potable et énergie

En matière d'infrastructures, le SECO a élargi en 2006 son programme dans les domaines de l'eau et de l'électricité. Il a notamment élaboré un projet qui bénéficiera à plusieurs villes du Nicaragua. En collaboration avec des partenaires multilatéraux, des mesures seront prises pour remettre en état les réseaux d'eau potable et d'assainissement, et restructurer la société nationale de distribution. Un autre projet concerne le secteur de l'énergie au Tadjikistan: la Suisse a décidé de coopérer avec la Banque mondiale pour améliorer l'efficacité du distributeur national d'énergie et réduire ses pertes commerciales.

#### Aide humanitaire

L'Aide humanitaire de la Confédération a pour mission de sauver des vies et de soulager les souffrances en cas de crise, de guerre ou de catastrophe. Neutre et inconditionnelle, elle opère dans quatre champs d'activités: la prévention et la préparation, l'aide d'urgence, la reconstruction et le plaidoyer en faveur des victimes. Un tiers de son budget finance des interventions bilatérales et deux tiers soutiennent des organisations humanitaires multilatérales, en particulier le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et cinq organismes de l'ONU.

Ces activités sont financées par un créditcadre de 1,5 milliard de francs, qui sera épuisé à mi-2007. En novembre 2006, le Conseil fédéral a demandé au Parlement l'ouverture d'un nouveau crédit, d'un montant identique, afin de poursuivre l'aide humanitaire durant une période minimale de quatre ans. Dans son message, il décrit les défis actuels, aussi complexes que multiples, et définit les axes d'engagement de la Suisse pour les prochaines années. En 2006, l'aide humanitaire et le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) ont été actifs dans 52 pays.

#### **Exemple:** initiative pour renforcer le secteur financier

Soucieux de prévenir les crises financières, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont conçu en 1999 le Programme d'évaluation du secteur financier: des experts diagnostiquent les vulnérabilités des pays membres et formulent des recommandations. En 2002, le SECO a contribué à la création de l'Initiative pour le renforcement et la réforme du secteur financier (FIRST). Celle-ci fournit aux pays à faible et moyen revenu l'assistance technique nécessaire pour améliorer la surveillance et la réglementation de leurs marchés financiers. Environ 220 projets ont déjà été réalisés. L'Université de Saint-Gall, qui a évalué ce portefeuille en 2006, en a confirmé l'efficacité et l'efficience.

#### Crise au Proche-Orient

C'est au Liban que leur intervention a été la plus marquée. Dès le déclenchement des hostilités entre Israël et le Hezbollah, en juillet, une quarantaine de spécialistes du CSA ont été dépêchés sur place. Ils ont organisé le rapatriement de 921 ressortissants suisses. Par l'entremise du CICR notamment, ils ont fourni une aide d'urgence aux populations déplacées dans la région de Beyrouth. En septembre, peu après le cessez-le-feu et la conférence des donateurs à Stockholm, le Conseil fédéral a alloué un crédit additionnel de 20 millions de francs en faveur des personnes touchées par le conflit au Proche-Orient. Au Liban, cette contribution a été investie dans divers projets, comme la remise en état d'écoles, des actions environnementales et un soutien aux réfugiés de Palestine. Le programme «Retour aux villages» a permis de rétablir des conditions minimales d'existence dans plusieurs localités du sud du Liban. La Suisse a également participé à l'élimination des munitions non explosées provenant des bombes à fragmentation larguées par l'armée israélienne. Dans le Territoire palestinien occupé, le crédit supplémentaire a servi à renforcer les programmes des partenaires de la Suisse et à soutenir le Croissant-Rouge palestinien. Par le biais d'organisations internationales, la DDC a défendu les droits des victimes de la crise.

Des activités de plaidoyer ont aussi été nécessaires dans plusieurs autres régions du monde. Au Darfour, la Suisse a intercédé en faveur des Soudanais livrés à eux-mêmes parce que les hostilités et les actes de banditisme entravent l'acheminement des secours. Elle continue par ailleurs de défendre la cause des femmes et des filles victimes de viols dans la région africaine des Grands Lacs.

#### Prendre un nouveau départ

Dans plusieurs pays frappés par des catastrophes naturelles, l'année 2006 a été consacrée à la

reconstruction. Au Pakistan, où le séisme de 2005 a laissé 3,3 millions de personnes sans abri, la Suisse finance la construction d'écoles et de postes de santé. Elle fournit un appui technique à l'édification de bâtiments antisismiques et s'emploie à restaurer les moyens de subsistance de plus de 10 000 familles paysannes.

La reconstruction bat son plein dans les régions dévastées par le tsunami. Au Sri Lanka, la DDC et trois œuvres suisses d'entraide réalisent un programme basé sur le versement de contributions en espèces aux familles sinistrées. À ce jour, quelque 8500 maisons ont ainsi pu être reconstruites ou réparées. À Banda Aceh (Indonésie), les spécialistes suisses ont travaillé à la remise en état d'une usine de traitement des eaux. En Thaïlande, la réhabilitation de trois villages de pêcheurs est pratiquement terminée.

#### Gestion intégrée des risques

L'année 2006 a été riche en activités dans le domaine de la prévention et de la préparation. Avec l'appui de la Suisse, une Conférence internationale sur la prévention des catastrophes s'est tenue fin août à Davos. Elle a rappelé que la gestion des risques doit reposer sur une approche intégrée et multidisciplinaire.

Des experts suisses ont été mis à la disposition du Maroc pour l'aider à renforcer ses mécanismes de prévention. Au Congo, un système de surveillance et de gestion des risques doit aider la population de Goma à se prémunir contre les éruptions du volcan Nyiragongo. Cinq quartiers de Téhéran ont reproduit un modèle créé en Turquie, où 2600 sauveteurs bénévoles sont désormais prêts à intervenir dans leur voisinage en cas de séisme. En Amérique latine, l'absence de catastrophe majeure a permis à la Suisse de se concentrer sur ses programmes de reconstruction et de réduction des risques.



#### **Exemple: des sauveteurs certifiés**

Lors de catastrophes, il importe que les secours se déploient de manière rapide, coordonnée et professionnelle. Le Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage (INSARAG) s'efforce d'améliorer l'efficacité des opérations et la coopération entre les différents acteurs. Ce réseau, qui regroupe plus de 80 pays, est administré par l'ONU et présidé par la Suisse depuis sa création en 1991. Il vient d'élaborer des lignes directrices destinées aux groupes de recherche et de sauvetage en milieu urbain. Ces équipes devront remplir des exigences minimales en matière de formation, d'équipement et de mode opératoire. Un pool d'experts sera chargé de les évaluer et de certifier leur qualité.

#### **Statistiques 2006**

#### **Définition**

La notion d'aide publique au développement (APD) est définie comme l'ensemble des flux financiers accordés aux pays et territoires en développement et aux organisations multilatérales actives dans le domaine du développement: (i) par le secteur public; (ii) dans le but principalement de faciliter le développement économique et d'améliorer les conditions de vie; (iii) à des conditions de faveur (dons et prêts à taux bonifié).

#### Comptabilisation de l'APD

La liste des pays bénéficiaires de l'aide, établie en 1969 par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, a été périodiquement révisée par celui-ci pour tenir compte des évolutions économiques et politiques. En 1993, la liste a été divisée en deux parties: Partie II: pays en développement «traditionnels» bénéficiaires de l'APD et Partie II: pays en développement et pays d'Europe orientale «en transition» bénéficiaires de l'aide publique (AP). Le CAD a décidé, en 2005, de supprimer la Partie II et de revenir à une liste unique des bénéficiaires de l'APD couvrant tous les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, sauf les membres du G8 ainsi que les 25 membres de l'Union européenne et les 2 candidats 2007 à l'UE, soit actuellement 152 pays et territoires en développement.

Pour assurer la comparabilité et la transparence des prestations d'APD, le CAD a établi des **directives statistiques** complètes réglant les procédures de notification des pays membres. La Suisse aligne la notification de son APD sur celle d'une majorité des pays donneurs du CAD. À cette fin, elle a procédé ces dernières années à certaines adaptations statistiques dans sa manière de comptabiliser l'APD, telles que la prise en compte à leur valeur nominale des remises de dette bilatérales accordées dans le cadre du Club de Paris à des pays en développement (dès 2003), des coûts liés à l'accueil des requérants d'asile provenant de pays en développement durant leur première année de séjour en Suisse (dès 2004), ou encore des dons de matériel militaire mis à disposition de la DDC à des fins humanitaires (dès 2005).

## Composition de l'APD de la Suisse

Sur le **plan institutionnel**, les prestations d'APD de la Suisse proviennent principalement des budgets de la DDC et du SECO (coopération économique au développement – WE). D'autres offices fédéraux, ainsi que 25 cantons et quelque 200 communes participent à la coopération internationale de la Suisse (voir tableau 1).

Les **dépenses totales de la DDC et du SECO** (WE) sont présentées dans l'encadré ci-dessous. Une partie de ces dépenses sont destinées à des pays ne faisant pas partie des pays en développement et ne peuvent être comptabilisées comme APD.

Dépenses DDC/SECO au titre de la coopération internationale 2006 (mio fr.)	D	DC	SECO (WE)	
	APD	Non APD	APD	Non APD
Aide humanitaire	295.0	6.5	_	_
bilatérale	267.3	6.5	_	_
multilatérale	27.7	_	_	_
Coopération au développement	962.1	2.7	153.7	_
bilatérale	562.8	2.7	149.8	_
multilatérale	399.3	_	3.9	_
Coopération avec l'Est et la CEI	91.1	17.5	60.1	19.4
Total dépenses DDC/SECO	1′348.2	26.7	213.7	19.4

Remarque: Le total des dépenses pour la DDC figurant ci-dessus (soit 1'374.9 mio fr.) est supérieur au montant réellement déboursé et figurant dans les comptes de la Confédération (1'329.8 mio fr.). Cette différence de 45.1 mio fr. est due au mode de comptabilisation statistique des «notes» (effets payables à vue) préconisé par le CAD, qui se fait au moment de leur émission et non des versements subséquents.

#### Signes utilisés:

p = provisoire

0.0 = montant inférieur à l'unité

– = montant nul

. = non disponible

Des données plus détaillées sont publiées dans la brochure statistique annuelle de la DDC «Aide au développement de la Suisse» et sur le site Internet de la DDC

www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/La\_DDC/Chiffres\_et\_faits

www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/Pays

 $www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/Activites/Cooperation\_avec\_l\_Europe\_de\_l\_Est/Chiffres\_et\_faits$ 



Tableau 1
Aide publique au développement (APD) de la Suisse 2006 (mio fr.)

		2006		2005		
	APD bilatérale	APD multi- latérale	Total APD	APD bilatérale	APD multi- latérale	Total APD
Confédération	1′537.8	491.8	2′029.6	1′711.0	456.7	2′167.7
Direction du développement et de la coopération (DDC)	921.2	427.0	1′348.2	915.7	391.3	1′307.0
Aide humanitaire	267.3	27.7	295.0	271.2	25.6	296.8
Coopération au développement	562.8	399.3	962.1	561.7	365.7	927.4
Coopération avec l'Est et la CEI	91.1	-	91.1	82.8	_	82.8
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)	319.2	6.7	325.9	488.1	6.4	494.5
Coopération au développement	136.4	6.7	143.1	141.8	6.4	148.3
Coopération avec l'Est et la CEI	60.1	_	60.1	67.7	_	67.7
Remises de dette (Club de Paris)	122.7	_	122.7	278.6	_	278.6
Office fédéral des migrations (ODM)	179.7	-	179.7	178.7	_	178.7
Aide au retour	13.8	_	13.8	17.6	_	17.6
Assistance aux requérants d'asile en Suisse	165.9	_	165.9	161.1	_	161.1
Division politique IV et Direction du droit international public (DFAE)	45.3	4.0	49.3	44.5	4.0	48.5
Gestion civile des conflits et droits de l'homme	45.3	4.0	49.3	44.5	4.0	48.5
Dpt. fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)	57.1	4.0	61.1	62.7	4.0	66.7
Actions de promotion de la paix et de la sécurité	41.0	4.0	45.0	40.0	4.0	44.0
Équipement à des fins humanitaires	16.2	-	16.2	22.7	_	22.7
Autres offices fédéraux	15.2	50.2	65.4	21.2	51.0	72.2
Cantons et communes	33.4 <i>p</i>	-	33.4 <i>p</i>	39.5	-	39.5
Total	1′571.2	491.8	2′063.0	1′750.5	456.7	2′207.2
APD en % du RNB			0.39%		-	0.44%

En 2006, l'aide publique au développement (APD) de la Suisse a reculé par rapport à 2005 pour se situer à 0.39 % du revenu national brut (RNB), contre 0.44 % en 2005. L'APD a atteint 2'063 millions de francs, soit une baisse de 7 % par rapport à 2005. Cette diminution est due au montant inférieur consacré aux remises de dette.

La répartition par catégories d'aide a été affectée par les variations résultant des réaménagements de dette. La place occupée dans l'APD par les activités de coopération au développement de la DDC et du SECO est remontée à 54% (2005: 49%). Les parts de l'aide humanitaire et de la coopération avec l'Est de la DDC et du SECO sont de 14% et 7%. Les contributions provenant d'autres offices fédéraux et des cantons et communes, y compris les ajustements statistiques, représentent 25% du total (2005: 30%).

Graphique 1

APD de la Suisse
par catégories
d'aide 1996–2006
(mio fr.)

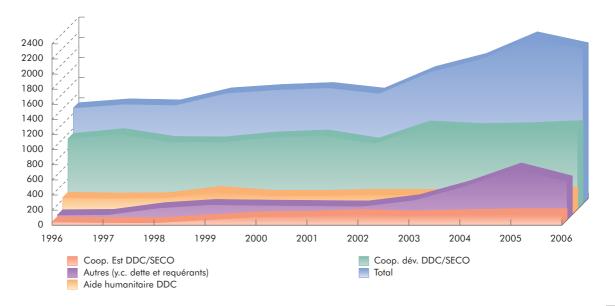


Tableau 2

Évolution de l'APD et des dons privés ONG 1960–2006 (mio fr.)

	1960	1970	1980	1990	2000	2002	2003	2004	2005	2006
APD	15.1	130.0	423.1	1′041.4	1′510.9	1′462.4	1′748.0	1′921.1	2′207.2	2′063.0
RNB <sup>a)</sup>	37′066	92′570	177′270	326′102	450'327	445′721	468'908	483′152	500′927	527'699
APD en % du RNB	0.04%	0.14%	0.24%	0.32%	0.34%	0.33%	0.37%	0.40%	0.44%	0.39%
APD en % des dépenses de la Confédération	0.58%	1.63%	2.38%	3.29%	3.13%	2.82%	3.41%	3.65%	4.20%	3.84%
APD en % des dépenses publiques		0.64%	0.89%	1.20%	1.22%	1.09%	1.29%	1.39%	1.57%	1.46%
Dons privés des ONG	••	50.8	106.6	148.6	272.0	298.2	339.8	321.9	413.6	••
Dons privés des ONG en % du RNB	••	0.05%	0.06%	0.05%	0.06%	0.07%	0.07%	0.07%	0.08%	••

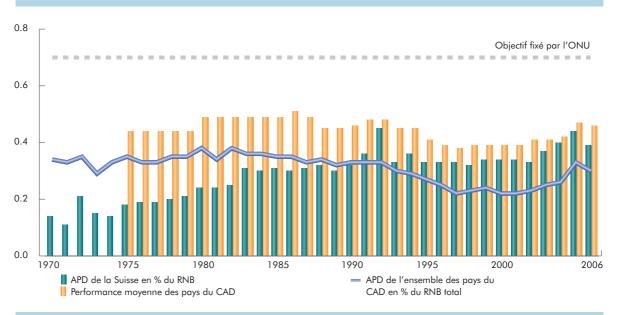
a) RNB dès 1995, PNB pour les années précédentes. Chiffres définitifs jusqu'en 2003, provisoires pour 2004 et 2005 (Office fédéral de la statistique). Pour 2006, estimation de l'Administration fédérale des finances (janvier 2007)

Mesurée en pourcentage du revenu national brut (RNB), l'aide publique au développement (APD) de la Suisse a régulièrement augmenté jusqu'en 1990, pour se stabiliser autour de 0.34% au cours de la dernière décennie. La croissance de l'APD s'est fortement accélérée à partir de 2003, principalement en raison d'ajustements statistiques, pour arriver au taux jamais atteint de 0.44% en 2005, puis retomber au niveau de 0.39% en 2006. Cette évolution rapide et irrégulière est à imputer aux ajustements statistiques introduits dès 2003 (inclusion des remises de dette dès 2003 et des requérants d'asile dès 2004).

L'aide privée de la Suisse aux pays en développement, qui est constituée par les apports des œuvres d'entraide et autres organisations non gouvernementales à but non lucratif, a progressé depuis 2000, passant de 0.06 % à 0.08 % du RNB en 2005. Les dons privés nets des ONG, largement récoltés directement auprès de la population (sans les contributions du secteur public aux programmes et projets de ces organisations) ont représenté 55 francs par habitant en 2005. Ceci place la population suisse au deuxième rang des membres du CAD.

Graphique 2

APD en % du RNB
de la Suisse et
des pays du CAD
1970–2006



Pour la première fois depuis 1997, l'aide publique au développement (APD) des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a reculé de 5.1 % en termes réels en 2006 pour atteindre 103.9 milliards US\$, ce qui représente 0.30 % du revenu national brut (RNB) global des pays du CAD, contre 0.33 % en 2005. Sur ce total, 19 milliards US\$ ont servi à financer des allégements de dette importants. La performance combinée des pays du CAD (la moyenne des pourcentages APD/RNB individuels) s'est montée à 0.46 %, soit 0.01 % inférieure à 2005. Avec 0.39 %, la Suisse se situe au 11 e rang parmi les 22 pays du CAD en termes de pourcentage APD/RNB et au 15 e rang en montants absolus.

L'objectif de 0.7 % fixé pour l'APD en 1970 par les Nations Unies n'a été atteint ou dépassé jusqu'ici que par 5 pays du CAD, alors que 5 autres pays se situent au-dessus de la moyenne de 0.46 %. Seize pays ont rempli l'engagement d'accroître leur aide pour 2006 qu'ils avaient pris lors de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement en 2002.

Graphique 3
Répartition de l'APD
bilatérale par continents 2006
(mio fr. et %)

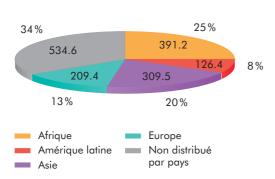


Tableau 3

APD bilatérale par catégories de revenu 2006 (mio fr.)

	2006	2005
Pays les moins avancés (PMA) Pays à faible revenu	311.3 235.8	304.7 246.3
Pays à revenu moyen	372.0	552.7
Projets régionaux et non distribué par pays	652.0	646.8
Total APD bilatérale	1′571.2	1′750.5

L'APD bilatérale de la Suisse est destinée principalement aux pays à faible revenu et se concentre en Afrique et en Asie. Les chiffres 2006 l'attestent à nouveau (près de la moitié des ressources bilatérales ont été investies dans ces deux continents). En 2006, deux remises de **dette** accordées au Nigeria et à la Serbie (123 mio fr.) ont affecté la répartition géographique et par catégories de revenu. Les montants **non distribués par pays** regroupent les dépenses allouées à des programmes et des projets réalisés régionalement, des mandats attribués à des organisations de développement pour des travaux de formation, de recherche ou de conseils thématiques, la contribution générale au CICR, ainsi que les mesures d'accompagnement, les coûts de fonctionnement et la logistique en Suisse. Les frais d'assistance aux requérants d'asile font également partie de ces coûts non ventilés.

Le site Internet de la DDC fournit de plus amples détails sur la répartition géographique et l'utilisation de l'APD bilatérale.

Tableau 4

APD multilatérale de la Suisse 2006, contributions générales (mio fr.)

	2006	2005
Organisations des Nations Unies (N.U.)	144.4	138.3
Programme des N.U. pour le développement (PNUD)	52.0	52.0
Fonds des N.U. pour l'enfance (UNICEF)	18.0	18.0
Fonds des N.U. pour la population (FNUAP)	12.5	12.5
Office de secours et de travaux des N.U. pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)	12.5	10.5
Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR)	11.0	11.0
Autres organisations des N.U.	38.4	34.3
Institutions financières de développement	289.0	259.8
Association internationale de développement (AID/IDA)	204.5	176.9
Fonds africain de développement (FAD)	55.4	51.2
Fonds asiatique de développement (FAsD)	13.3	13.3
Autres fonds et institutions financières	15.9	18.5
Autres institutions	58.4	58.6
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	16.1	16.8
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)	12.0	12.0
Centre international de déminage humanitaire - Genève (GICHD)	8.0	8.0
Autres institutions	22.3	21.8
Total APD multilatérale	491.8	456.7

L'aide publique au développement (APD) multilatérale englobe les contributions générales versées aux organismes de développement internationaux qui remplissent les conditions requises par le CAD pour être comptabilisées dans l'APD. Les contributions aux organisations non gouvernementales internationales (tel le CICR, selon le CAD) entrent dans l'APD bilatérale.

Comparée aux années précédentes, l'APD multilatérale a augmenté en volume. La part du multilatéral dans l'APD totale se situe autour de 24% en 2006, ce qui correspond à la moyenne observée depuis 2000. Les contributions générales aux agences spécialisées du système des Nations Unies absorbent, comme par le passé, 30% de l'APD multilatérale, alors que les participations aux institutions financières internationales (IFI) représentent plus de la moitié. À noter que la comptabilisation dans l'APD des contributions aux IFI se fait au moment du dépôt des notes et non du paiement; il peut en résulter des différences importantes d'une année à l'autre.

Un tableau détaillé de l'APD multilatérale est présenté sur le site Internet de la DDC.

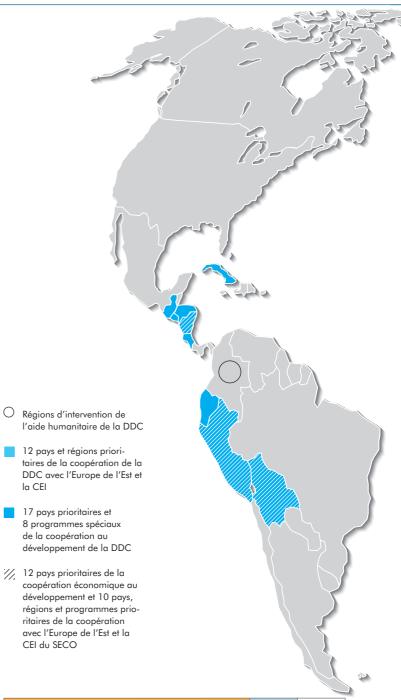
Tableau 5 Dépenses totales de la DDC et du SECO (WE) par pays et régions prioritaires 2006 (mio fr.)

DDC coopération avec le Sud	2006	2005
Pays et régions prioritaires	233.0	240.4
Viêt-nam/Mékong	22.5	22.7
Inde	21.1	25.5
Nicaragua/Amérique centrale	20.3	20.5
Népal	17.8	17.2
Tanzanie	17.4	16.7
Bangladesh	15.3	11.6
Pakistan	14.1	15.3
Mozambique	14.0	14.6
Burkina Faso	13.4	13.3
Pérou	11.5	11.6
Bolivie	11.4	14.3
Niger	10.4	11.2
Bénin	10.2	8.6
Tchad	9.9	11.0
Équateur	8.9	8.2
Mali	8.7	12.9
Bhoutan	6.2	5.4
Programmes spéciaux	70.4	63.8
Afrique du Sud/Afrique australe	17.8	20.4
Gaza et Cisjordanie	12.7	10.0
Afghanistan	11.7	8.7
Rwanda/Grands Lacs	9.7	9.0
Madagascar	7.2	6.5
Corée du Nord	4.7	4.5
Mongolie	4.0	2.6
Cuba	2.4	2.0
Autres activités	229.8	221.2
Autres pays et régions, coûts administratifs	168.0	162.1
Contributions de programme aux ONG	61.8	59.1
Total	533.1	525.4

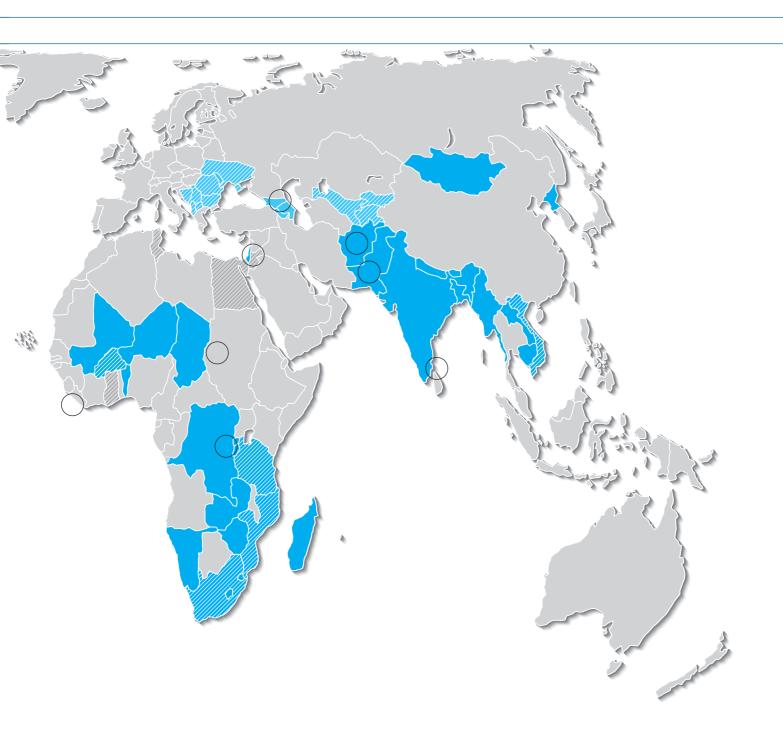
DDC mesures d'accompagnement	2006	2005
Tâches de caractère général et coûts administratifs	32.4	37.6

DDC aide humanitaire	2006	2005
Régions d'intervention	93.9	79.7
Soudan/Tchad	15.8	16.3
Grands Lacs	15.2	15.3
Jordanie, Syrie, Liban	15.1	2.1
Gaza et Cisjordanie	10.1	7.0
Afghanistan	8.9	11.5
Pakistan	7.9	7.9
Caucase du Sud	7.8	10.1
Liberia	7.2	3.8
Caucase du Nord, Russie	6.0	5.8
Autres activités	207.6	223.9
Autres pays et régions	74.3	99.1
Contribution générale au CICR	70.0	70.0
Programmes généraux, logistique et coûts		
administratifs	35.6	29.2
Contributions à des organisations internationales	27.7	25.6
Total	301.5	303.7

Coopération multilatérale	2006	2005
Contributions générales à des organisations internationales	354.2	342.1



DDC coopération avec l'Est et la CEI	2006	2005
Pays et régions prioritaires	77.6	73.5
Asie centrale	18.4	18.5
Bosnie et Herzégovine	10.6	8.8
Albanie	8.7	5.8
Caucase du Sud	8.6	6.0
Ukraine	7.5	6.1
Serbie (sans Kosovo)	6.9	7.8
Bulgarie	5.8	7.0
Roumanie	5.5	7.3
Macédoine	5.5	6.1
Programmes spéciaux DDC	16.1	13.2
Kosovo	7.6	5.4
Moldova	4.7	2.5
Russie	3.7	5.2
Autres activités	14.9	17.6
Autres pays et régions, coûts administratifs	14.9	17.6
Total	108.6	104.2



SECO coopération au développement	2006	2005
Pays et programmes prioritaires	79.9	87.3
Ghana	17.0	14.6
Tanzanie	12.1	10.6
Mozambique	11.6	12.5
Burkina Faso	9.3	9.7
Viêt-nam	8.7	7.8
Nicaragua	7.9	10.4
Afrique du Sud	5.5	4.1
Égypte	2.5	10.9
Bolivie	1.8	4.0
Pérou	1.7	2.4
Tunisie	1.2	_
Jordanie	0.7	0.5
Divers	73.8	66.6
Programmes régionaux et autres pays	40.1	28.6
Diverses contributions et coûts administratifs	33.7	38.0
Total	153.7	153.9

SECO coopération avec l'Est et la CEI	2006	2005
Pays, régions et programmes prioritaires	60.1	56.9
Asie centrale	23.6	18.1
Serbie	13.0	7.6
Roumanie	10.5	0.9
Ukraine	3.4	9.8
Albanie	2.5	5.8
Azerbaïdjan	2.2	5.6
Macédoine	1.5	4.4
Bulgarie	1.3	2.7
Kosovo	1.2	1.0
Bosnie et Herzégovine	1.1	1.0
Divers	19.3	27.6
Programmes régionaux et autres pays, coûts		
administratifs	19.3	27.6
Total	79.4	84.5

Tableau 6 Aide humanitaire de la DDC 2006 (mio fr.)

	Contri- butions générales	Contri- butions spécifiques	Aide alimentaire	Total
Organisations internationales	27.7	59.1	18.5	105.3
Programme alimentaire mondial (PAM)	2.0	17.4	18.4	37.8
Haut Commissariat des N.U. pour les réfugiés (HCR)	11.0	15.9	_	26.9
Office de secours et de travaux des N.U. pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)	12.5	3.7	_	16.2
Bureau de la coordination des affaires humanitaires des N.U. (OCHA)	1.5	8.8	_	10.3
Fonds des N.U. pour l'enfance (UNICEF)	_	2.8	_	2.8
Autres organisations internationales	0.7	10.5	0.1	11.3
Organisations de la Croix-Rouge internationale	70.8	27.5	-	98.2
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	70.0	27.1	_	97.1
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCRCR)	0.8	0.4	_	1.1
ONG suisses	-	17.9	9.4	27.3
Actions directes du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), y compris frais administratifs	-	44.1	5.4	49.5
Autres actions d'aide humanitaire	-	20.9	0.1	21.1
Total aide humanitaire 2006	98.4	169.6	33.5 <sup>a)</sup>	301.5
Total aide humanitaire 2005	96.6	174.0	33.0	303.7

a) Ce montant comprend 19 mio fr. pour les produits laitiers suisses et 14 mio fr. pour les céréales

Le montant total de l'Aide humanitaire de la Confédération pour l'année 2006 comprend un crédit supplémentaire de 20 millions de francs (dont 18 millions ont été versés) alloué par le Conseil fédéral pour l'aide d'urgence au Liban ainsi que pour les territoires palestiniens occupés.

Tableau 7 Interventions du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) 2006

	Afr	ique		rique ine	As	ie	Eur	ope	To	tal
Domaines de spécialisation	Total inter- ventions	dont second- ments <sup>a)</sup>		dont second- ments	Total inter- ventions	dont second- ments	Total inter- ventions	dont second- ments	Total inter- ventions	dont second- ments
Logistique Advocacy/Protection	37 1	11	6 –	_	63 3	4 2	17 2	_ 2	123 6	15 5
Construction Médecine	12 4	8 2	2	2	39 13	8 -	4 10	_ _	55 29	16 4
Eau potable/hygiène Prévention	7 2	7	- 4	_ _	6 20	- -	5 8	_ _	18 34	7 1
Information Environnement/nucléaire, biologique, chimique (ABC)	1 4	3	_	_	5	_ 	3	_	10	1 7
Sauvetage Autres b)	- 1	-	- 2	- 1	14	- -	12	_	26 22	- 1
Total interventions 2006	69	34	14	3	173	18	73	2	329	57
Total interventions 2005	70	50	22	5	228	20	69	11	389	81

a) Secondments: mise à disposition des membres du CSA à des organisations internationales

Le CSA a totalisé 34'005 journées d'intervention en 2006 (33'432 en 2005).

b) Autres: engagements de l'équipe d'intervention rapide et de la Chaîne suisse de sauvetage



Tableau 8

Coopération de la DDC avec le Sud par secteurs pour les pays et régions prioritaires 2006 (mio fr.)

	Santé et Population	Éducation	Εαυ	Agriculture/ Forêts	Gouvernance	Infrastructure et Social	Dév. économique	Multisectoriel et Général	Total
Afrique	27.7	17.4	7.4	18.8	17.5	8.6	2.7	35.6	135.7
Afrique du Sud/Afrique australe Tanzanie	2.0 8.2	1.8 0.1	1.5 -	1.9 -	4.1 2.0	0.6 2.5	_ _	5.9 4.6	17.8 17.4
Mozambique	8.5	0.0	3.3	2.3	0.6	0.2	-0.1	-0.8	14.0
Burkina Faso Niger	0.1	4.5 0.9	- 0.5	1.1 1.5	0.9 0.5	1.0 0.7	0.3	5.6 6.3	13.4 10.4
Bénin	4.1	0.8	_	0.1	0.2	0.8	1.4	2.7	10.2
Tchad Rwanda/Grands Lacs	0.2 2.6	4.4 0.1	- 0.0	1.1 0.0	- 5.7	1.8 0.0	0.0	2.3	9.9 9.7
Mali	1.4	1.9	1.2	1.1	1.3	-0.9	0.8	1.8	8.7
Madagascar Autres pays et régions	0.0	- 2.9	0.0 0.9	6.1 3.6	0.5 1.7	0.0 1.7	0.3	0.5 5.4	7.2 16.9
Amérique latine	1.3	3.4	6.3	11.0	11.2	1.4	9.5	17.8	61.8
Nicaragua/Amérique centrale Pérou	0.0	0.2 0.7	4.2 1.1	4.5 0.3	2.3 2.6	1.1 0.1	4.0 1.3	3.9 4.2	20.3
Bolivie	_	1.0	_	0.5	4.8	0.1	2.6	2.3	11.4
Équateur Cuba	_	0.7	_ _	2.5 0.1	1.0	- 0.0	1.3	3.5 2.3	8.9 2.4
Autres pays et régions	0.1	0.7	1.0	3.0	0.5	0.0	0.4	1.5	7.4
Asie	5.5	14.6	7.5	24.4	26.8	11.1	5.8	50.7	146.4
Viêt-nam/Mékong	2.5	0.5	0.4	7.3	3.1	0.0	0.2	8.4	22.5
Inde Népal	0.6	-0.1 1.9	5.4	2.8 3.4	4.5 1.9	2.6 6.1	1.0	4.9 3.8	21.1 17.8
Bangladesh	-	4.3	0.9	1.0	0.6	0.5	1.5	6.6	15.3
Pakistan	_	_	0.4	0.9	5.0	0.0	1.6	6.1	14.1
Gaza et Cisjordanie	2.0	0.5	_	0.1	2.4	0.8	0.5	6.4	12.7
Afghanistan	0.3	1.9	_	_	4.0	0.1	0.2	5.2	11.7
Bhoutan	0.0	3.3	-	2.1	0.1	0.6	_	0.1	6.2
Corée du Nord	_	0.0 0.1	0.0	2.4 1.6	0.6 0.1	0.2 0.1	0.8	0.8	4.7 4.0
Mongolie Autres pays et régions	0.0	2.2	0.4	2.8	4.5	0.1	0.1	6.2	16.2
. , , ,									
Europe	0.1	1.4	0.1	0.1	0.4	0.1	-	0.4	2.5
Non distribué géographiquement  Contributions de programme aux ONG	3.4	8.2 1.6	2.9	7.8	15.1	2.0	3.8 4.9	81.0 51.8	125.0 61.8
Total 2006	42.1	46.6	24.1	62.1	71.0	23.2	26.7	237.3	533.1
Total 2005	39.2	39.6	23.3	58.3	75.7	31.1	25.5	232.8	525.4

Ce tableau illustre la politique de concentration géographique de la coopération bilatérale des domaines opérationnels de la DDC dans les pays du Sud. Dans la plupart de ces pays, la DDC a une longue expérience de coopération, tant avec les gouvernements qu'avec les acteurs de la société civile ou le secteur privé. Les stratégies de coopération de plusieurs années constituent le cadre de référence pour les orientations sectorielles. En 2006, la DDC a revu sa stratégie à moyen terme et décidé de concentrer sa coopération sur 14 pays et régions prioritaires (jusqu'ici 17) et 8 programmes spéciaux. La DDC a entrepris des adaptations nécessaires en planifiant notamment la clôture de ses activités de coopération en Équateur et la réduction de son intervention au Bhoutan à l'horizon 2010. La DDC a élaboré un projet de programme de partenariat pour sa coopération future avec l'Inde. La Suisse est toujours activement impliquée dans la coordination des donateurs et l'harmonisation de l'aide dans ses pays d'intervention. En 2006, la DDC a aussi soutenu la politique de décentralisation dans les pays prioritaires africains par des approches novatrices lancées à l'échelon local.

Tableau 9

Coopération au développement du SECO (WE) par instruments et par continents 2006 (mio fr.)

Instruments	Afrique	Amérique latine	Asie	Non spécifié	Total
Aide macroéconomique	36.9	6.9	0.7	1.1	45.7
Financement des infrastructures	7.9	0.1	2.8	0.7	11.4
Promotion du commerce	10.6	5.5	7.9	21.7	45.6
Promotion des investissements	29.3	4.1	6.7	5.6	45.7
Études et autres	0.6	0.0	0.1	4.5	5.2
Total 2006	85.2	16.6	18.2	33.7	153.7
Total 2005	64.6	28.6	22.7	38.0	153.9

En 2006, la coopération au développement du SECO se focalise encore davantage sur l'Afrique. L'accent est principalement mis sur le développement du secteur privé, de la promotion du commerce et du soutien macroéconomique (en particulier l'aide budgétaire). Parallèlement à la concentration des activités du SECO dans 12 pays prioritaires, les projets régionaux continuent d'être mis en oeuvre, notamment dans le domaine de la promotion du commerce et des investissements où ils ont souvent plus d'impact que des projets spécifiques dans les pays pris isolément.

**Graphique 4** 

Coopération du SECO (WE) avec les pays en développement 2006

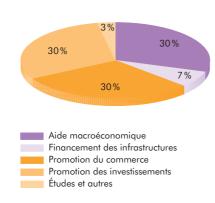




Tableau 10

Coopération DDC et SECO (WE) avec l'Est et la CEI 2006 (mio fr.)

DDC coopération technique par secteurs	Europe du Sud-Est	CEI a)	Non spécifié	Total
Gouvernance	13.1	11.6	0.2	25.0
Santé	7.5	11.7	0.0	19.2
Environnement, eau, infrastructures	4.2	4.4	0.6	9.3
Agriculture et développement rural	4.7	7.0	0.0	11.7
Éducation et formation	9.7	1.4	0.0	11.1
Développement économique et emploi	6.7	0.9	_	7.6
Culture et recherche	5.9	0.9	_	6.8
Autres secteurs	11.4	5.2	1.5	18.0
Total DDC 2006	63.1	43.1	2.3	108.6

SECO coopération économique par instruments	Europe du Sud-Est	CEI a)	Non spécifié	Total
Financement des infrastructures b)	22.9	21.7	_	44.6
Promotion du commerce	4.0	2.0	2.2	8.3
Promotion des investissements	11.2	7.7	2.8	21.7
Aide macroéconomique	_	0.2	_	0.2
Autres	4.0	0.2	0.4	4.6
Total SECO 2006	42.1	31.9	5.4	79.4

Total DDC/SECO 2006	105.3	75.0	7.8	188.1
Total DDC/SECO 2005	99.5	80.8	8.4	188.7

a) Communauté des États indépendants

La DDC et le SECO collaborent pour définir des programmes dans le domaine de la coopération technique et économique avec les pays de l'Europe de l'Est et de la CEI. Les moyens de financement sont demandés sous la forme de crédits-cadres communs.

La DDC utilise ses moyens pour promouvoir le passage à la démocratie et les réformes économiques et sociales. Parmi les priorités figurent le renforcement des institutions publiques et privées, la bonne gestion des affaires publiques, la promotion des revenus, la réforme des secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que la gestion durable des ressources paturelles.

Le SECO soutient en premier lieu l'amélioration des infrastructures de base, plus particulièrement dans le domaine de l'énergie, de l'eau et de l'environnement. Il met également l'accent sur la promotion du secteur privé et du commerce ainsi que sur le développement du secteur financier.

Graphique 5
Coopération
DDC/SECO (WE)
avec l'Est et la CEI
par instruments

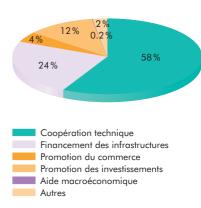
(mio fr.)



Coopération économique

**Total des engagements** 

#### Total des versements 2006



b) Dont notamment des projets dans le secteur de l'énergie, l'eau et l'environnement

Tableau 11

Partenaires de la
DDC et du SECO
pour des activités
bilatérales 2006
(mio fr.)

	DDC				SECO	
		Manda	ats spéc	ifiques		
	ONG progr.	Aide	Coop. au dév.	Coop.	Total	Total
ONG suisses	61.8	27.7	96.1	35.4	221.1	5.8
dont:						
Intercooperation	_	_	32.2	6.1	38.2	1.6
Helvetas	10.0	0.1	22.5	1.8	34.4	1.3
Swisscontact	4.9	_	11.5	5.7	22.1	2.1
Caritas Suisse	4.2	5.3	_	1.8	11.4	
Croix-Rouge suisse	3.4	3.1	0.0	2.5	8.9	0.7
Terre des Hommes, Lausanne	2.5	4.1	0.1	0.2	6.9	0.7
Swissaid	5.9	_	0.4	-	6.3	_
Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO)	2.4	0.0	2.4	1.3	6.1	
Entraide protestante suisse (EPER)	3.8	0.8	0.2	1.0	5.8	
Fédération genevoise de coopération (FGC)	4.6	- 0.0	- 0.2	-	4.6	
Pain pour le prochain	4.0		0.0		4.0	_
Pro Helvetia		_	0.5	3.6	4.2	_
Action de Carême	- 2 2	_				_
Action de Careme	3.2	_	0.5	_	3.7	_
Institutions universitaires et de recherche suisses		1.5	31.9	7.2	40.6	1.9
Secteur privé suisse		4.7	30.8	7.7	43.2	9.0
Secteur public suisse		5.8	7.2	1.8	14.8	_
Organisations des Nations Unies, actions multi-bilatérales		70.6	24.9	6.1	101.7	19.3
dont:						
Programme alimentaire mondial (PAM)		35.8	0.2	_	36.1	
Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR)		15.9	1.0	_	16.9	
Programme des N.U. pour le développement (PNUD)		1.6	9.3	1.5	12.4	0.0
Organisation des N.U. pour le développement industriel (ONUDI)		1.0	0.7	1.5	0.7	10.3
Bureau de la coordination des affaires humanitaires des N.U. (OCHA)		8.8	0.7	_	8.8	10.5
Centre du commerce international de l'OMC (CCI)		0.0	_	_	0.0	6.6
Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)		_	2.0	2.4	4.4	0.0
		2.8	0.3	1.0	4.4	_
Fonds des N.U. pour l'enfance (UNICEF)		2.0	0.3	1.0	4.0	_
Office de secours et de travaux des N.U. pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)		3.7	_	-	3.7	-
Institutions financières internationales, actions multi-bilatérales			10.8	2.0	12.8	24.8
Autres organisations internationales,		_	10.5	2.0	12.0	24.0
contributions multi-bilatérales		105.4	54.4	14.1	173.8	20.0
dont:						
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)		97.1	_	0.1	97.2	
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)			6.2	0.7	6.9	
Union mondiale pour la nature (UICN)		_	3.7	-	3.7	
					0.7	
Organisations du Sud et de l'Est		11.9	132.1	16.3	160.3	1.2
Frais de personnel et administratifs, actions directes		46.2	115.3	18.1	179.7	147.2
Total 2006	61.8	273.8	503.7	108.6	947.9	229.2
Total 2005	59.1	278.0	504.0	104.2	945.3	233.1

La DDC et le SECO ont développé un large réseau de partenaires pour la réalisation des programmes et projets qu'ils financent. La collaboration varie selon la nature des programmes ou projets soutenus et se fait sous différentes formes: contributions de programme, mandats spécifiques ou cofinancements. Les organisations non gouvernementales (ONG) suisses sont restées des partenaires de choix pour la mise en œuvre de projets de coopération de la DDC. La DDC fournit également des contributions générales aux programmes de 19 ONG et organisations faîtières d'importance.

Placée sous le thème «En fuite», la Journée annuelle de l'aide humanitaire était dédiée aux millions de personnes qui ont dû abandonner leur lieu de résidence en raison de conflits ou de catastrophes. Organisée le 7 avril à Bienne, elle a réuni plus de 800 invités. L'Ouganda, la Bosnie, la Syrie et le Myanmar ont servi d'exemples pour décrire les conséquences humaines de ces mouvements migratoires forcés.

La Conférence annuelle de la coopération au développement a accueilli plus de 1500 participants le 25 août à Berne. Sur le thème «L'union fait la force», elle a présenté les multiples possibilités de partenariats, notamment avec des organisations onusiennes ou non gouvernementales, des banques de développement, la société civile et l'économie privée. Le cas du Nicaragua a illustré ce large éventail.

Les Balkans voient se profiler une jeunesse résolument tournée vers l'avenir, qui choisit de prendre son destin en main au lieu de tenter sa chance ailleurs. La **coopération avec l'Europe de l'Est** a notamment pour mission de lui offrir de meilleures perspectives sociales et économiques. C'est à cette «génération en mouvement» qu'elle a consacré sa 11e conférence annuelle, le 3 novembre à Lausanne.

#### **Impressum**

#### Éditeurs

Direction du développement et de la coopération (DDC), Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), 3003 Berne, Tél.: 031 3224412, Fax: 031 3241348 Internet: www.ddc.admin.ch, E-mail: info@deza.admin.ch

Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Département fédéral de l'économie (DFE), 3003 Berne, Tél.: 031 3240910, Fax: 031 3240962 Internet: www.seco-cooperation.admin.ch, E-mail: info@seco-cooperation.ch

**Rédaction/coordination:** Catherine Vuffray, DDC **Textes:** Jane-Lise Schneeberger, Pont-la-Ville **Statistiques:** Christiane Sollberger, DDC
Catherine Graf Lutz, DDC
Miryam Rordorf Duvaux, DDC
Graphiste: etter grafik+co, Zurich **Photos:** 1ère et 4e pages de couverture: Berthold Steinhilber/Keystone; 1ère page de couverture: Michael Reynolds/Keystone; page 3: DDC, SECO; page 4: Rajesh Kumar Singh/Keystone; page 5: STR/Keystone; page 6: Bjorn Svensson/Keystone; page 7: Yoshiko Kusano/Keystone; page 8: Sigi Tischler/Keystone; page 9: Michael Reynolds/Keystone; page 10: Sergei Grits/Keystone; page 11: Lutfallah Daher/Keystone

Le rapport annuel est disponible en français, allemand, italien et anglais. D'autres exemplaires peuvent être commandés à info@deza.admin.ch ou au tél. 031 322 4412.

ISBN 3-03798-078-8 x. 2007 x000 xxxxxxxx

